

16 Oyem-Bitam

Oyem/Justice/Cour d'appel judiciaire

Démarrage des audiences correctionnelles

ZBM

Oyem/Gabon

Huit dossiers inscrits au rôle, six demandes de renvoi formulées. Et deux accordées... au corps défendant du ministère public. Le tout, dans une ambiance... de proximité.

INSTALLÉE le 19 octobre 2015, la Cour d'appel judiciaire d'Oyem a connu, la semaine dernière, ses premiers dossiers en matière correctionnelle. C'était au cours d'une audience conduite par le président de Chambre, Raphaël Mangouka. Le ministère public

était représenté par le procureur général Eddy Minang.

C'est la salle d'audience du tribunal d'Oyem qui a prêté son cadre à cet événement. Il pourrait en être ainsi jusqu'à la construction d'une nouvelle salle d'audience prévue, dit-on, dans l'enceinte de la Cour d'appel.

Huit dossiers étaient inscrits au rôle. Seulement, deux d'entre eux ont été retenus, puis mis en délibéré au 8 janvier 2016, les six autres ayant été renvoyés, à la demande des avocats.

Parmi les affaires examinées : deux problèmes de litige foncier et de détention de chanvre indien.

On était donc bien loin des



Photo : ZBM

Le siège de la Cour d'appel d'Oyem.

grands procès d'assises avec cette histoire de destruction de clôture entre membres d'une même famille, et ce dealer à la petite semaine, qui a déclaré

n'avoir pas eu connaissance du contenu du colis qu'il était chargé de remettre à une tierce personne.

Mais, la première audience correctionnelle de la Cour

d'appel a tout de même produit les sensations fortes, prenant ainsi la mesure des attentes des populations du Woleu-Ntem et de l'Ogooué Ivindo.

Grosse émotion, par exemple, à l'issue de l'audience, lorsqu'une dame, d'un certain âge, la gorge serrée et le visage crispé, a fondu en larmes. La vieille maman a pensé pouvoir passer Noël avec le sentiment que son fils, relaxé par le tribunal, mais maintenu en détention, suite à l'appel interjeté par le parquet, serait jugé et peut-être libéré.

Or, selon les explications données par un magistrat qu'elle a interpellé, en désespoir de cause, le dossier de son fils n'avait pas en-

core été transmis par la Cour d'appel de Libreville. Comme si la réalité d'une justice, souvent décriée pour sa lenteur, avait repris le dessus.

Sans doute appartient-il à la Cour d'appel de Libreville de transmettre à celle d'Oyem, avec la célérité évoquée par le procureur général (lire l'interview), les dossiers qui relèvent de sa compétence. Alors que l'emprise du droit sur la vie sociale est toujours plus forte, la justice a le devoir de répondre à toutes les attentes des citoyens par la mise en œuvre d'une justice au service des citoyens, accessible, rapide et égale pour tous.

Trois questions au procureur général Eddy Minang

" Cette Cour d'appel permettra plus de célérité dans le traitement des dossiers "

Entretien réalisé par ZBM

Oyem/Gabon

L'Union : La Cour d'appel judiciaire d'Oyem a été installée le 19 octobre 2015. La première audience a eu lieu le 18 décembre. Pourquoi avoir attendu deux mois ?

Eddy MINANG : Nous n'avons pas attendu deux mois. Au contraire, pour mettre rapidement le pied à l'étrier, il nous a fallu, tout d'abord, prendre certaines initiatives destinées à créer les conditions d'un bon fonctionnement de l'institution. Il fallait, en effet, tout concevoir et tout organiser, le Premier président, Sylvie Léocadie Nzaou, et moi nous sommes donc attelés à rénover le bâtiment, construit dans le cadre des Fêtes tournantes de 2005, que le gouvernement a mis, avec bienveillance, à la disposi-

tion de la Cour d'appel judiciaire d'Oyem. Après cette étape, il nous a semblé utile d'acquiescer le mobilier et les fournitures de bureau, l'outil informatique, les cachets, etc., grâce à l'implication personnelle de Monsieur le vice-Premier ministre, ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Ces dotations nous ont permis de pouvoir débiter effectivement et préparer notre première audience du 19 octobre.

En quoi consistent concrètement ces activités ? Quels sont les missions et l'intérêt d'une Cour d'appel, dans une petite ville comme Oyem ?

Vaste question. Au plan juridictionnel, la Cour d'appel d'Oyem, comme les autres Cours d'appel, est chargée de rejurer une affaire lorsque l'une des parties a fait appel d'une décision rendue par une juridiction du premier degré (en matières civile, correctionnelle, sociale ou commerciale). Ses attributions



Photo : ZBM

Le procureur général près la Cour d'appel d'Oyem, Eddy Minang.

et son fonctionnement sont encadrés par la loi.

Je peux, peut-être, rappeler qu'il existe deux degrés de juridiction au Gabon : les juridictions de première instance : elles règlent un conflit au cours d'un procès; les juridictions d'appel : elles jugent, de nouveau, le même conflit, en fait et en droit. La procédure est la même que la procédure initiale.

La Cour d'appel, lorsqu'elle statue de nouveau peut, soit

confirmer le jugement rendu en première instance, soit l'infirmer. Elle connaît également les appels interjetés à l'encontre des ordonnances du juge d'instruction. En outre, elle est compétente pour juger les crimes. Le tribunal ne jugeant que les délits.

Sur le plan administratif, elle contrôle des activités des tribunaux placés dans son ressort et assure l'encadrement de jeunes magistrats, qui

peuvent rencontrer des difficultés d'ordre juridique, ici ou là. Les décisions rendues par la Cour d'appel sont des arrêts, et non des jugements. Elles peuvent, éventuellement, être contestées par le biais d'un pourvoi en cassation.

La Cour de cassation est la juridiction suprême de l'ordre judiciaire : son rôle est de vérifier si le droit a été bien dit ou bien appliqué par les Cours d'appel.

Qu'est-ce qui va donc désormais changer au plan pratique pour les justiciables ?

Beaucoup de choses. La Cour d'appel d'Oyem a juridiction sur le Woleu-Ntem et l'Ogooué Ivindo. Imaginez le soulagement des justiciables, mais aussi des personnels judiciaires qui partaient de Makokou pour Franceville, et d'Oyem pour Libreville, avec tous les risques possibles, notamment sur le plan sécuritaire. Il va sans dire que pour les uns et pour

les autres, des économies seront aussi réalisées, en termes de moyens financiers et de temps.

Pour résumer, c'est un avantage incommensurable, car des délais de procédure et de détention vont être réduits. Vous savez, certains détenus attendaient pendant deux ou trois ans, avant de passer en jugement.

Après notre première audience, qui a visiblement suscité un réel intérêt auprès des justiciables, nous pensons pouvoir dire que la Cour d'appel judiciaire d'Oyem est aujourd'hui à même d'offrir aux justiciables, les services d'une justice de proximité et de qualité, qu'ils sont en droit d'attendre.

C'est le lieu ici de remercier les plus hautes autorités de l'État, en tête desquelles le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, pour avoir décidé de créer une Cour d'appel à Oyem.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Dans la sobriété

Gérard MINKO

Oyem/Gabon

COMME partout ailleurs, les Oyemois ont beaucoup suivi, à minuit, le passage de témoin entre les années 2015 et 2016. C'est surtout à la place des fêtes de la ville que les habitants se sont donnés rendez-vous pour vivre le déroulé d'un programme, qui comprenait essentiellement le lancement des feux d'artifices, comme cela est devenu une tradition depuis 2010. Et ce, en présence des au-



Photo : Gérard Minko

Le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jean-Gustave Meviane m'Obiang, suit le lancement...

torités locales, en tête desquelles le gouverneur Jean-Gustave Meviane

m'Obiang. Cet événement a succédé au traditionnel discours à



Photo : Gérard Minko

... des feux d'artifice déchirant la nuit dans la ville d'Oyem.

la nation du chef de l'Etat. Puis, ce fut la déferlante soit en direction les lieux

de culte, soit vers les coins chauds de la ville, pris d'assaut. Ainsi, d'Adzougou au

carrefour Mekaga, en passant par Boulbess, Akoa-kam, Tougou-Tougou, il régnait une forte ambiance, avec ce tube du camerounais Francko "Collez la Petite", qui passait en boucle dans tous les bistrot, où la boisson coulait à flot.

Mais comparé aux précédents réveillons de la Saint Sylvestre, celui-ci n'a pas atteint le pic des débordements qui caractérisaient naguère cette fête. La crise économique est passée par là...

C'est donc dans la sobriété que le réveillon a été vécu dans la ville d'Oyem.